

En juin, le Sénat des Etats-Unis a consenti à la ratification de la Convention sur le saumon sockeye signée en 1930, avec toutefois trois réserves.

Une convention a été signée le 30 décembre, à Washington, par Sir Herbert Marler pour le Canada et le Secrétaire d'Etat suppléant des Etats-Unis d'Amérique, qui établit un taux maximum de cinq pour cent dans les deux pays en ce qui concerne certaines formes d'impôt sur le revenu perçu sur des particuliers ou des sociétés non-résidants.

Les affaires de routine en matières telles que extradition, immigration, questions de nationalité, passeports, pensions, successions, visites militaires et navales, douanes, etc., ont été expédiées selon leur large volume habituel.

Légation canadienne à Paris—

Au cours de l'année 1936, les activités de la Légation ont témoigné d'un accroissement constant. Parmi les nombreuses questions qui ont donné lieu à des rapports ainsi que parmi les autres matières qui ont contribué à cet accroissement d'activités de la Légation, il faut mentionner spécialement d'une part, la manifestation de Vimy et, d'autre part, l'intérêt de plus en plus grand suscité par l'évolution de la situation intérieure en France de même que, d'une manière générale, la tension sans cesse croissante en Europe.

Le pèlerinage de Vimy a fourni à la Légation l'occasion de collaborer pleinement à la préparation de la visite des vétérans canadiens en France et à l'organisation à cet égard d'un dîner gouvernemental offert aux invités officiels la veille de la cérémonie du dévoilement de Vimy. D'éminents représentants des gouvernements français, britannique et canadien y firent d'importants discours.

C'est aussi par les soins de la Légation qu'il fut pourvu à la réception de Sa Majesté le Roi, aux facilités de transport, à la sélection d'une garde d'honneur canadienne, à la transmission par radio des discours, aux arrangements avec les journalistes ainsi qu'à l'émission de timbres et de cartes postales de Vimy.

La Légation a de même collaboré intimement avec les autorités françaises durant les cinq jours de visite des vétérans canadiens qui avaient accepté d'être les hôtes du Gouvernement français.

De nombreux rapports ont été envoyés au Ministère touchant les divers aspects des événements de France et l'évolution de la législation sociale de ce pays; sur des questions d'intérêt européen et international telles que celle d'Ethiopie et l'affaire des sanctions, celle des réarmements allemands et de la remilitarisation de la vallée du Rhin, celle du traité franco-soviétique, celle de la guerre civile espagnole, etc.

Les relations commerciales franco-canadiennes ont été suivies, donnant lieu à des rapports selon que la protection des intérêts et des importations canadiennes en France l'exigeait.

Les fonctions consulaires de la Légation—vente des timbres de douane et émission de passeports et certificats de nationalité, de naissance, de mariage et de décès ont, comme par le passé, occupé l'attention du fonctionnaire préposé à ce service.

Le pèlerinage de Vimy a soulevé une véritable vague d'enthousiasme et une quantité de demandes ont été reçues témoignant d'un intérêt considérable envers le Canada et les affaires canadiennes. Signalons ici un cours de M. André Siegfried donné au Collège de France sur le Canada, cours qu'il répète maintenant partiellement à l'Institut des Nations Américaines.

Le Ministre du Canada ou un membre de son personnel a représenté le Canada à l'Assemblée de la Société des Nations à Genève, au Bureau international des Expositions, à l'Institut international du Froid, à la Commission